

## SNSF Starting Grants 2023: Procédure SSP d'obtention du soutien institutionnel

### Note interne concernant l'attestation de l'institution de recherche

En raison de la non-association de la Suisse à Horizon Europe, la Confédération a mandaté le FNS afin qu'il lance l'instrument SNSF Starting Grants 2023. Il s'agit d'un appel intégratif. Celui-ci couvre, en tant que mesure transitoire, les ERC Starting Grants 2023 et également les anciens instruments de financement du FNS, PRIMA et Eccellenza. Plus d'information sur les critères d'éligibilité et le processus de soumission et d'évaluation sur [le site du FNS](#) et [l'appel à projet 2023](#).

Dans le cadre d'une candidature au SNSF Starting Grants 2023, une **attestation de soutien détaillée** (signée par le directeur de l'Institut et la Doyenne de la Faculté) ainsi qu'une **attestation générale** (signée par la Vice-Rectrice à la Recherche) sont requises de la part de l'institution de recherche. L'obtention de ces attestations doit suivre la voie hiérarchique. Le présent document a pour objectif de clarifier le contenu attendu de ces attestations, ainsi que le processus au sein de la Faculté des SSP qui permettra aux candidat.e.s de les obtenir.

Les candidat.e.s qui souhaitent héberger leur projet SNSF Starting Grants 2023 dans la Faculté sont prié.e.s de suivre la procédure suivante :

#### Étape 1 : CANDIDAT·E

- **Dès à présent** : 1) Contrôler les critères d'éligibilités et les budgets auprès de Anne-Emmanuelle de Crousaz, [anne-emmanuelle.decrousaz@unil.ch](mailto:anne-emmanuelle.decrousaz@unil.ch). 2) Prise de renseignement concernant le délai interne fixé par l'institut pour la soumission de la demande d'accueil et envoi de son dossier complet à la Direction de l'institut choisi par le·la candidat·e dans le délai imparti.

**Dossier complet (à envoyer à la direction de l'institut concerné) comprend les éléments suivants :**

- Une esquisse de projet (950 mots maximum)
- Un CV
- Liste précise des besoins habituels et spécifiques (place de travail, équipements spéciaux, etc.) à financer par l'institut d'accueil (et non par le subside).
- Une information concernant l'institut et l'unité de recherche envisagés pour héberger le projet avec une courte justification (1-2 paragraphes maximum).

## ETAPE 2 : INSTITUTS

Les instituts évaluent le projet du/de la candidat·e avec les critères suivants :

- Compétences et performances du/de la candidat·e dans le domaine de la recherche: complémentaires ou constituant un apport majeur aux domaines de spécialisation de l'institut.
- Soutien institutionnel disponible, c'est-à-dire moyens financiers et infrastructure administrative à disposition, garantie de l'indépendance scientifique, garantie des postes requis.
- Projets de collaboration au sein de l'institut, voire au sein de la Faculté et de l'Université.

SI EVALUATION POSITIVE :

- **D'ici au 11 janvier 2023**, rédaction d'un projet d'attestation détaillée.  
**Pour la rédaction de l'attestation détaillée à fournir par les directeur.trice.s d'instituts, merci de suivre impérativement le modèle fourni par le FNS (Annexe 1)**
- Transmission du dossier complet et du projet d'attestation détaillée (format doc.) au Dicastère Recherche pour préavis - [recherche-ssp@unil.ch](mailto:recherche-ssp@unil.ch).

## ETAPE 3 : DECANAT SSP

Le **18 janvier 2023**, le Décanat de la Faculté, sur préavis du Dicastère Recherche, évalue les dossiers selon les mêmes critères que l'institut (voir ci-dessus). Par la suite, le Décanat de la Faculté communique la décision au/à la candidat·e.

SI EVALUATION POSITIVE :

- Finalisation du texte de l'attestation détaillée (avec ou sans modifications).
- Signature de l'attestation détaillée par la Doyenne de la Faculté.
- Envoi de l'attestation détaillée à la Vice-Rectrice à la Recherche (Direction UNIL) par le Dicastère Recherche.

## ETAPE 4 : DIRECTION UNIL

- Établissement de l'**attestation générale**.
- Signature par la Vice-Rectrice à la Recherche
- Envoi de l'**attestation générale** et de l'**attestation détaillée** signées au/à la candidat·e, afin qu'il/elle puisse l'ajouter à sa candidature dans mySNF.

## CALENDRIER POUR L'APPEL 2023

D'ici au 11 janvier 2023	Transmission au dicastère recherche par les instituts du dossier complet et du projet d'attestation détaillée
18 janvier 2023	Évaluation des dossiers par le Décanat
19 janvier 2023	Envoi de l'attestation détaillée à la Direction pour l'établissement de l'attestation générale
Fin janvier 2023	Envoi de l'attestation générale et de l'attestation détaillée signées au/à la candidat·e, afin qu'il/elle puisse l'ajouter à sa candidature dans mySNF.

## ANNEXE 1 : MODELE FNS DE L'ATTESTATION DETAILLE

Merci d'utiliser l'en-tête officiel de l'institution de recherche.

### 1. Detailed confirmation of the research institution

The **[name research institution]** confirms its intention towards the principal investigator (PI) **[name applicant]** to adhere to the obligations listed below should a SNSF Starting Grant be awarded for the proposal entitled **[project title]**.

For the duration of the SNSF Starting Grant, the research institution commits itself to:

- integrate and engage the PI for the whole duration of the SNSF Starting Grant;
- provide working space for the whole duration of the SNSF Starting Grant;
- support the PI in the management of her/his team and provide administrative assistance to the PI;
- provide research support to the PI and the team members (regarding infrastructure, equipment, access rights, products and other services necessary for conducting the research); **[please specify]**;
- guarantee the necessary scientific independence of the PI, in particular as regards the:
  - realisation of the research under the scientific guidance of the PI;
  - selection and supervision of other team members;
  - use of the budget to achieve the scientific objectives of the project;
  - authority to publish as senior author and to invite as co-authors only those who have contributed substantially to the reported work;
  - preparation of scientific reports for the SNSF Starting Grant;
  - possibility to apply independently for funding.

#### **[The following points must be addressed]**

- Statement on the general interest of the research institution with regard to the PI and her/his research project/field as well as possible synergies.
- Statement on the project and its autonomy compared to other ongoing research objectives at the research institution.
- If the applicant will not be employed as assistant professor during the SNSF Starting Grant and requests PhD positions(s), the official supervisor of the doctoral thesis at [name institute/department] will be [name]. For the requested PhD position(s) the due completion of the doctoral thesis is guaranteed on expiry of the grant or in the event of the project being prematurely abandoned (including required financing).*

**[Name, signature; signed by the head of the institute/department]**